

L'œuvre inclassable de l'abbé de Saint-Pierre

Claudine POULOUIN
Université de Rouen-Normandie
CÉRÉdI – EA 3229

On ne connaît plus guère de l'abbé de Saint-Pierre que son *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1713), mais Castel de Saint-Pierre est également l'auteur de seize volumes d'ouvrages de morale et de politique dans lesquels il s'autorise à parler de tout : de fiscalité, du trémousoir¹, des mendiants, des œuvres de Corneille (pour les réécrire), de la paix en Europe, de la béatitude, des États, du Testament de Richelieu, de la douceur... La liste est infinie. L'homme est lui-même inclassable et paradoxal : comme académicien (il est exclu de l'Académie française à l'unanimité moins une voix, en 1718, pour avoir opposé la supériorité des conseils à la manière de gouverner du défunt roi, protecteur de l'Académie, et dit du Conseil de Régence qu'il n'était qu'un conseil de parade²), comme prêtre (premier aumônier de Madame³, et convaincu de l'inutilité des cérémonies du culte, il expédie la messe à la plus grande satisfaction de la Princesse ; ajoutons qu'il est père de plusieurs enfants : tenant à mettre scrupuleusement en pratique sa conviction qu'il appartient à chacun de faire un certain nombre d'enfants pour la patrie, « il avait toujours, rapporte Jean-Jacques Rousseau, une servante en âge d'en faire et couchait avec elle tous les samedis mais ne la touchait plus dès qu'elle était grosse⁴ »), comme gentilhomme puisqu'il a pour dessein de faire disparaître la noblesse comme ordre héréditaire ; comme auteur enfin : son style est des plus épouvantables, il néologise sans retenue et applique à ses textes une réforme de l'orthographe fondée sur la phonétique qui en rend la lecture assez éprouvante⁵.

¹ Le trémousoir est un fauteuil à ressorts, excellent pour lutter contre l'excessive sédentarité de l'homme de lettres et que l'on peut considérer comme l'ancêtre des appareils de sport en chambre.

² Sous le prétexte de venger l'injure faite au défunt protecteur de l'Académie, les cardinaux de Polignac et de Rohan, les maréchaux de Villars, d'Estrées et de Villeroy demandèrent la radiation de l'abbé.

³ Dans une lettre du 4 janvier 1697 à M^{me} de Lambert, l'abbé écrit : « En prenant une charge à la cour, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus près ces acteurs qui jouent souvent, sans le savoir, sur le théâtre du monde des rôles très importants au reste des sujets » (*Ouvrages de morale et de politique*, Rotterdam, J. D. Beman, 1741, tome XVI, « Lettres morales », p. 167). Dans la même lettre, il précise : « j'amasse des matériaux... » (p. 166).

⁴ L'information est rapportée par Jean-Jacques Rousseau (*Fragments et notes sur l'abbé de Saint-Pierre*, dans *Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, p. 660-661). Rousseau ajoute que l'abbé faisait apprendre à ses bâtards un métier qui ne fût pas sujet à la mode.

⁵ L'idée de l'abbé était de permettre aux provinciaux et aux étrangers une bonne prononciation du français au moment où celui-ci devenait la langue des élites en Europe. L'intérêt de ce projet est qu'il nous renseigne sur la prononciation du français dans les années 1730. Voir Catherine Bougy, « Le Projet pour perfectionner l'ortographe des langues d'Europe », dans *Les Projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743). Pour le bonheur du plus grand nombre*, dir. Carole Dornier et Claudine Poulouin, Caen, PUC, 2011, p. 181-192.

La Bruyère en a donné, sous le nom de Mopse, le portrait accablant d'un homme qui ne connaît pas sa place et confond les rangs :

Je connais Mopse d'une visite qu'il m'a rendue sans me connaître ; il prie des gens qu'il ne connaît point de le mener chez d'autres dont il n'est point connu ; il écrit à des femmes qu'il connaît de vue. Il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui ne savent quel il est, et là, sans attendre qu'on l'interroge, ni sans sentir qu'il interrompt, il parle, et souvent, et ridiculement. Il entre une autre fois dans une assemblée, se place où il se trouve, sans nulle attention aux autres ni à soi-même ; on l'ôte d'une place destinée à un ministre, il s'assied à celle du duc et pair ; il est là précisément celui dont la multitude rit, et qui seul est grave et ne rit point. Chassez un chien du fauteuil du Roi, il grimpe à la chaire du prédicateur ; il regarde le monde indifféremment, sans embarras, sans pudeur ; il n'a pas, non plus que le sot, de quoi rougir⁶.

Montesquieu, en revanche, appréciait l'abbé de Saint-Pierre ; Voltaire, qui ne le détestait pas, a donné de lui une image de polémiste et d'utopiste qu'il s'est plu à instrumentaliser et Rousseau, légataire des papiers et manuscrits de l'abbé, a beaucoup contribué à étouffer son œuvre par des commentaires dissociant les projets de leurs fondements théoriques⁷. Fécond polygraphe pour les uns⁸, utopiste dont l'œuvre se réduit à une liste d'in vraisemblables projets de réforme pour d'autres, telle est la représentation de celui qui, avec l'abbé Alary, fut, dans la seconde décennie du XVIII^e siècle, le principal animateur du club de l'Entresol, posant par principe, son expérience personnelle comme filtre *a priori* de nouveaux savoirs. Que nombre de ces « projets » – dont la valeur sociale et politique est véritablement neuve – soient à mettre au rang des textes fondamentaux de la réflexion des Lumières rend toutefois légitime de parler d'*œuvre*. Mais « œuvre inclassable », pourquoi ?

Inclassable dans le rapport qu'elle instaure avec le public

Le lecteur au long cours des *Ouvrages de Politique et de Morale* de Castel de Saint-Pierre fait une expérience proche de celle qui provoque l'éclat de rire de Michel Foucault lisant, dans un texte de Borges, la référence à « une certaine encyclopédie chinoise » où il était écrit que « *les animaux se divisent en : a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté*⁹... » Tout le monde connaît l'ouverture de la préface de l'ouvrage *Les Mots et les Choses*. Expérience du rire d'abord parce que la liste proposée défait toute idée d'ordre quoique chaque être évoqué soit représentable. Expérience suivie de celle de l'inquiétude et du malaise parce que ce qu'on vient de lire n'entre pas dans la norme et ne trouve pas d'espace d'accueil. Le fait est qu'il arrive même aux lecteurs quelque peu coutumiers de l'abbé de faire cette double expérience du rire et du malaise face à une œuvre en apparence terriblement hétérogène qui, en dépit d'une méthode d'exposition cartésienne jusqu'au vertige – avec Propositions / Objections / Réponses / Récapitulatif –, perturbe tous les modèles de pensée. Ce serait la preuve, si l'on continue à s'appuyer sur ladite préface, que l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre relève moins de l'utopie, qui console et rassure, que de l'hétérotopie dont Foucault écrit :

Les hétérotopies inquiètent sans doute parce qu'elles minent secrètement le langage, parce qu'elles empêchent de nommer ceci et cela, parce qu'elles brisent les noms communs et les

⁶ La Bruyère, *Caractères*, « Du mérite personnel » (38), Paris, Garnier, 1962, p. 108.

⁷ Voir Bernard Delmas, « La réforme fiscale, cœur du “perfectionnement de l'État” chez Castel de Saint-Pierre » dans *Les Projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre...*, *op. cit.*, p. 129.

⁸ Bernard Delmas, art. cité, p. 125, notes 1 et 2.

⁹ Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, préface, p. 7.

enchevêtrant, parce qu'elles ruinent d'avance la « syntaxe », et pas seulement celle qui construit des phrases, – celle, moins manifeste, qui fait tenir ensemble [...] les mots et les choses¹⁰.

Sur un mode différent de celui de l'encyclopédie chinoise dans la mesure où nous sommes capables de reconnaître leur cohérence, les « projets » de l'abbé bousculent les codes de la culture morale et politique de son temps avec une ingénuité qui déconcerte, mais ils bousculent tout autant les catégories qui permettraient de les situer dans l'espace des belles-lettres. C'est la lecture de Pascal qui amène l'abbé de Saint-Pierre à se tourner vers la réflexion morale. Dans un second temps, cependant, il se tourne vers la seule réflexion politique en se concentrant sur les moyens d'augmenter le bonheur du plus grand nombre, ce qu'il rappelle dans la préface du tome XIII des *Ouvrages de morale et de politique* dont nous nous permettons de citer un passage en respectant son orthographe originale :

[...] ayant vû que nos mœurs n'étoient si éloignées de la justice et de la bienfaizanse que parce que nos lois & nos Etablissemans politiques ne récompansoient pas les talans & les vertus les plus utiles à la société, je n'eus pas de pêne à comprendre que les progrez dans la Politique étoient encore plus importans à l'augmantasion du bonheur des hommes que lez progrèz dans la Morale & dans la Fizique. Ainsi je quittai la Morale pour étudier la Politique, & pour l'étudier plus facilement & plus seurement, tant dans les principes que dans la pratique, pour m'aprocher de ceux qui gouvernoient j'achetai une charge à la Cour & comansai aussi bientôt après à écrire quelques *réflexions* politiques mais *sans aucun système*.

Je relus il y a cinq ou six ans mes anciennes réflexions morales, & j'ai gardé celles dont il étoit plus important au bonheur de la société d'éclaircir la vérité, car pour les autres réflexions qui n'ont guère d'autre propriété que de faire dire de l'Auteur qu'il a bien de l'esprit, beaucoup de justesse, beaucoup de pénétration, beaucoup d'agrément, beaucoup d'éloquence je les laisse en partage à ceux qui, faute de lumières sufizantes, demeurent dans l'anfanse de la Raison & qui ne vizent pas plus haut que le vulgaire.

Pour randre ces Réflexions plus utiles à la société j'ai taché de les exposer de manière que ceux qui gouvernement prennent les moiens d'en faire persuader la vérité aux sujets par les Curez & par les autres Discoureurs, à proporsion de leur plus ou moins grande utilité, & de les leur faire passer en si grande habitude qu'ils en fassent les principales maximes de leur conduite¹¹.

Trois vagues ont constitué les *Ouvrages de morale et de politique* qui permettent de comprendre leur forme particulière¹². La première est constituée de projets manuscrits (aujourd'hui conservés dans les fonds parisiens) destinés à de hauts personnages grâce auxquels l'abbé de Saint-Pierre espérait provoquer, immédiatement, de véritables changements. Parmi eux, les projets sur les chemins, sur la taille tarifée, sur les mendians ainsi que le projet de polysynodie qui vise à approfondir le processus de rationalisation de l'administration entamé sous Louis XIV en répartissant les tâches par compétences. La deuxième vague correspond à la période d'activité du club de l'Entresol (1723-1728) tout au long de laquelle l'abbé s'est particulièrement investi. C'est au cours de cette période où il fréquente Pomponne¹³, d'Argenson, Bolingbroke, Ramsay, Montesquieu, qu'il produit les grands projets des *Ouvrages de morale et de politique*. C'est aussi à cette époque qu'il participe à la rédaction d'un périodique savant – la *Bibliothèque française* – dans un souci de « savoir appliqué » et d'une relation forte avec le public. Jean-Pierre Vittu, qui a étudié cette participation, va jusqu'à dire « pour instaurer une *voix du public*¹⁴ ». La troisième vague correspond à la publication chez Jan Daniel Beman, à Rotterdam, des *Ouvrages de morale et de politique*¹⁵. Ces seize

¹⁰ *Ibid.*, p. 9.

¹¹ *Ouvrages de morale et de politique*, Rotterdam, J. D. Beman, 1738, tome XIII, préface, p. 4-5.

¹² Voir Maria-Grazia Botaro-Palombo, *I manoscritti di Ch.-I. Castel de Saint-Pierre*, Gênes, ECIG, 1978.

¹³ Ambassadeur de France à Venise et neveu du Grand Arnauld.

¹⁴ Jean-Pierre Vittu, « L'«Académie du Journal», un projet ignoré de l'abbé de Saint-Pierre », dans *Les Projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre...*, op. cit., p. 122.

¹⁵ Les tomes I à XI sont publiés sous le titre *Ouvrages de politique*, les tomes XII à XVI sous celui d'*Ouvrages de morale et de politique*. Pour l'ensemble des références à ces œuvres l'abréviation sera *OP*.

volumes, publiés de 1737 à 1741, manifestent la volonté de l'abbé de Saint-Pierre de toucher l'opinion publique européenne.

Sur le plan formel, les « projets » de l'abbé de Saint-Pierre se présentent comme des rapports, des notes réfléchies et argumentées qui visent à emporter la conviction : le plus grand nombre d'entre eux s'intitulent « Observations » ; d'autres « Réflexions », « Pensées diverses », « Idées sur » ; plus rarement « Mémoires¹⁶ ». Ce choix n'exclut pas le récit comme dans *Agaton archevêque très vertueux, très sage et très heureux*, le « dialogue » comme dans les trois *Dialogues contre le Mahométisme*, ou le « Discours ». Néanmoins, quelle que soit la forme affichée, le lecteur ne manque pas de ressentir l'impression d'un pesant écoulement continu de lave avec, parfois, des phases d'incandescence.

S'il emprunte à Descartes son modèle d'argumentation, l'abbé de Saint-Pierre, sur cette base, promeut « la répétition » en combinant le modèle cartésien avec celui du catéchisme. Ce n'est pas un tic de sa part, ni de la négligence ; c'est assez insupportable pour le lecteur, mais c'est volontaire. L'abbé ne se soucie nullement d'élégance et revendique l'efficacité mnémonique : au sein du même texte et d'un texte à l'autre, il se répète à l'infini, glose, augmente d'une édition à l'autre et recommande de relire son texte pour s'en imprégner. Il franchit les limites du supportable et s'en moque, s'interroge ouvertement, au contraire, sur ses possibilités de résistance ou de transgression par rapport aux normes. Réfractaire aux procédures d'identification et de normalisation du discours, contestant l'ordre tout-puissant d'une parole normative, l'abbé de Saint-Pierre estime que le contenu d'un projet, d'un discours, d'un livre, ne prend sens que dans le présent de sa rédaction, lorsqu'est requise l'approbation du / des destinataire(s). L'œuvre se présente donc comme dialogique, par définition inachevée, en attente d'amendements. Les textes, qui doivent correspondre à l'état de la pensée de l'auteur au moment où il les livre au public, s'y inscrivent dans une temporalité « omniprésente » où le seul moment à partager est celui de l'énonciation. D'où des corrections et des réécritures sans fin, et cela vaut pour les œuvres publiées que l'abbé reprend en détail, cahier après cahier avec, sur la dernière page de certains manuscrits de révision du fonds de Neuchâtel : « *Voici ce que je pense présentement* ». Dans son *Projet pour rendre les livres et autres monuments plus honorables pour les Auteurs futurs et plus utiles à la postérité*, il écrit qu'il ne faut imprimer ses textes qu'après 45 ans, après les avoir soumis à une critique compétente et les avoir retouchés huit ou neuf fois¹⁷. C'est ainsi qu'il a procédé avec son *Projet de Paix perpétuelle* dont il existe six versions différentes dont cinq paraissent sur une seule année¹⁸ : d'abord sous la forme d'un « mémoire » imprimé *s. l. n. d.* (Cologne), puis d'une édition préliminaire sans titre imprimée en quelques exemplaires à destination d'amis dont l'auteur, d'après une note autographe du 15 juillet 1712, attend les « observations ». Suit une première édition (Utrecht, 1713) immédiatement suivie d'une seconde sous un titre différent et

¹⁶ Au sens d'« avis » sur un sujet particulier.

¹⁷ *OP*, tome VI, p. 127.

¹⁸ *Mémoires pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, s. l. n. d. [Cologne, Le Pacifique, 1712] ; *Paix perpétuelle*, Paris (2 vol. en fait sans titre) ; *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Utrecht, A. Schouten, 1713 ; *Projet pour perpétuer la paix et le commerce en Europe. Augmenté des conférences tenues à Utrecht etc.*, Utrecht, A. Schouten, 1713 (2 vol.) ; *Pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Utrecht, A. Schouten, 1713 (2 vol.) ; 1717, nouvelle édition chez le même imprimeur sous le titre : *Projet de traité pour rendre la paix perpétuelle entre les souverains chrétiens, pour maintenir toujours le commerce libre entre les nations, pour affermir beaucoup davantage les maisons souveraines sur le trône. Proposé autrefois par Henri le Grand, roi de France, agréé par la reine Elisabeth, par Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, son successeur et par la plupart des autres potentats d'Europe. Éclairci par M. l'abbé de Saint-Pierre*, Utrecht, A. Schouten, 1717.

notablement augmentée. En 1717, il fait paraître une nouvelle édition très augmentée du *Projet de paix*, chez le même éditeur.

« Moderne » de choc, l'abbé préconise le même traitement pour les œuvres des plus grands auteurs : parce que les pièces de Corneille méritent une longue postérité, il convient de les réécrire régulièrement en fonction des publics qui se succéderont (il peut même être opportun de passer des vers à la prose). Procéder ainsi relève d'un « perfectionnement » constant des ouvrages qui doivent être orientés vers l'utilité publique de façon à en former « l'esprit, le goût, la raison, les mœurs ». On peut faire l'hypothèse qu'un tel projet, déjà et clairement exprimé dans son *Premier Discours [...] sur les travaux de l'Académie française*, a pu agacer et indisposer ses confrères, notamment dans le camp des « Anciens¹⁹ ».

On voit s'esquisser ici un paradoxe qui est aussi le paradoxe majeur de l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre : son écriture se veut « parole vive », transposition à l'écrit d'une parole orale ouvrant sur un espace de réflexion par ailleurs mis en scène dans la *dispositio* des textes (exposition / objections / réponses / éclaircissements). Mais l'annonce – et peut-être la volonté sincère – de ce savoir partagé suppose, d'un texte à l'autre, que la voix de l'abbé, comme représentante d'une « raison déjà perfectionnée », s'impose à tous. Le libre usage, supposé présent chez tous, de la faculté de raisonner et de s'opposer se trouve d'entrée de jeu restreint par la référence, tantôt clairement exprimée tantôt sous-jacente dans les textes, à une « première classe » des esprits (les élites) seule habilitée à exprimer ce qui est susceptible de contraindre le grand nombre à ce qui est le meilleur pour lui. En plusieurs occasions, l'abbé ne se cache pas, étant donné l'urgence de changer les manières de penser pour changer les institutions existantes et le monde, de préférer les « conférences », c'est-à-dire des conversations musclées avec des interlocuteurs capables de le pousser au-dessus de lui-même, aux conversations ordinaires où, par complaisance, on ne parle que de bagatelles²⁰. Dans son *Projet pour établir des Annalistes d'État*, il déclare ouvertement :

L'auteur ne vise pas à plaire aux lecteurs du commun ; s'il n'avait que ce but, il ne choisirait pas d'écrire de la Politique, mais il vise à instruire des jeunes gens qui se destinent à entrer dans le gouvernement ; car pour ceux qui gouvernent ils ne lisent plus, et quand ils liraient ils sont trop vieux pour, sur une simple lecture, quitter leurs vieux préjugés²¹.

Dans cette perspective élitiste, l'abbé de Saint-Pierre aurait pu adopter le modèle de la comédie politique « à la manière des Anglais », brillamment illustré par *Sir Politik would Be* de Saint-Évremond qui, sous une étourdissante apparence d'extravagance, ouvre un espace de liberté suffisant pour exprimer les idées les plus audacieuses à l'adresse d'un public initié et choisi. L'intrigue cadre de la pièce, relevant d'une esthétique du discontinu, permet de faire se succéder une suite d'intrigues secondaires dans lesquelles s'enchaînent des scènes de conversation entre Sir Politik et M. de Richesource, qui se présentent, l'un en professionnel de la politique, l'autre de l'économie, sous le regard d'un maître de jeu qui permet au spectateur d'évaluer la pertinence des propos. La pièce avait été publiée à Londres en 1705 et Castel de Saint-

¹⁹ *Discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie des bons écrivains* (1712). Voir Carole Dornier, « La politique culturelle dans les Projets de l'abbé de Saint-Pierre », dans *Les Projets de Castel de Saint-Pierre...*, *op. cit.*, p. 105-116. L'auteure montre que les observations faites par les académiciens, tant sur l'expression que la composition, l'argumentation et la justesse des personnages, seraient soumises au vote et que celles qui seraient retenues constitueraient la matière d'ouvrages collectifs destinés à former de « bons écrivains ».

²⁰ *OP*, tome IV, « Avantages des conférences politiques », p. 90. Voir Claudine Poulouin, « Castel de Saint-Pierre, 'projets' pour un nouveau modèle d'humanité », dans *Les Idées de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743). « Toutes les parties de la bienfaisance »*, dir. Simona Gregori et Patrizia Oppici, Macerata, Eum, coll. « Scienze umanistiche e sociali », 2014, p. 13-34.

²¹ *OP*, tome IV, p. 250.

Pierre, qui lisait tout ce qui s'imprimait en Angleterre, la connaissait très probablement. On sait par ailleurs qu'il avait écrit le canevas d'une pièce intitulée *Le Tsarévitch* dans laquelle un vertueux archevêque (projection idéalisée de lui-même) expliquait à Pierre le Grand que les erreurs qui valurent la prison et la mort au Tsarévitch étaient le résultat de sa mauvaise éducation. Mais il aurait fallu, pour réussir dans ce genre littéraire, un sens de l'humour dont l'abbé manquait cruellement et une capacité à prendre en charge, avec distance, les règles, les tons, la rhétorique d'une conversation vive, ce dont il était manifestement incapable. Une autre raison, sans doute, commande son choix d'un mode de discours qui semble, non seulement n'avoir aucun souci des attentes du lecteur, mais les contrarier de manière effrontée : c'est que, pour l'abbé de Saint-Pierre, la culture de l'honnêteté comme modèle du « vivre ensemble » est devenue une imposture ; elle n'est plus que la magistrature d'un grand monde oisif sur la conversation, la langue et le mode de réception des discours qui engendre l'exclusion des ignorants, des provinciaux et des étrangers (il convient de rappeler que le premier objectif de sa réforme de l'orthographe est de permettre à ces deux dernières catégories de prononcer correctement la langue des élites). En conséquence, contre cette culture de l'imposture, contre l'élégance convenue d'une langue « morte », il charge son discours d'enrichir, de dynamiser, d'actualiser et de faire circuler une langue capable de rendre compte d'idées et de sentiments nouveaux.

C'est en second lieu la resémantisation de termes importants qui, à l'articulation de la pensée anglaise, des moralistes et de Port-Royal, lui permet d'effectuer des transferts dont ses contemporains n'ont pas immédiatement pris la mesure qui explique le caractère inclassable de l'œuvre.

Transferts, basculements, néologismes

Expérimentale à sa manière, l'œuvre de Castel de Saint-Pierre opère comme un filtre sur un certain nombre de mots et de normes. Œuvre-programme, elle s'arrache au littéraire comme au philosophique pour faire valoir *l'action* dans l'emploi des mots mêmes, néologismes compris. L'abbé de Saint-Pierre s'en est clairement expliqué dans le *Discours pour perfectionner les langues*, *Discours*, fait-il observer,

où je démontre qu'il est à désirer dans toutes les langues qu'il s'y forme des mots nouveaux, quand ils sont nécessaires, ou pour abréger le langage, ou pour signifier certaines différences entre nos idées, ou certaines différences entre nos sentiments que d'autres mots n'expriment pas [*sic*] ni avec la même breveté, ni avec la même clarté, ni avec la même précision²².

L'abbé substitue, par exemple, le mot « bienfaisance », dont la forme substantive est alors inusitée, à l'expression « charité envers le prochain » tant par souci d'économie lexicale que pour exprimer une nouvelle réalité morale²³. Il s'en explique en faisant remarquer que l'abus du terme par les théologiens pour désigner la persécution des hérétiques l'avait rendu équivoque²⁴. Avec le personnage de l'archevêque Agaton (fiction mêlée de biographique²⁵), la *bienfaisance* et la *douceur* constitueront les critères d'un nouvel *ethos* aristocratique visant à mettre en place une culture politique informée par les remises en cause les plus récentes. L'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre s'inscrit en

²² « Discours pour perfectionner les langues », Paris, Briasson, 1728, Avertissement n. p.

²³ Voir Patrizia Oppici, « “Paradis aux bienfaisants” : l'idée de bienfaisance chez l'Abbé de Saint-Pierre », dans *Les Projets de l'abbé de Saint-Pierre...*, *op. cit.*, p. 147-156.

²⁴ « Projets pour rendre les sermons plus utiles », p. 48-49 ; *OP*, tome XI, « Discours sur le désir de la béatitude », p. 5.

²⁵ Le biographique, chez l'abbé de Saint-Pierre, mériterait une étude particulière dans la mesure où il est une façon, pour lui, de mettre au jour, dans son écriture même, l'ensemble des interactions qui permettent au lecteur d'interpréter la genèse de ses projets.

effet dans ce contexte où, de la fin du XVII^e siècle aux premières décennies du suivant, s'opèrent d'importants glissements qui, pour reprendre les termes de Michel de Certeau, font passer les cadres de référence de la pensée d'une « organisation *religieuse* » centrée sur les croyances chrétiennes à une « *éthique* politique ou économique » formulant un ensemble de pratiques efficaces dont le but est d'organiser le bonheur individuel et collectif²⁶. Or, précisément, parce qu'il ne se soucie ni d'être théologien, ni d'être philosophe – et même qu'il se soucie assez peu de cohérence doctrinale au regard des anciennes normes –, que la politique seule l'intéresse et qu'il est doué d'une force de travail exceptionnelle, l'abbé joue un rôle essentiel dans le passage en train de s'opérer.

Il ne forge pas lui-même les concepts qui sous-tendent et informent son grand projet d'une politique dynamique, capable de répondre au désir de bonheur de tous, mais il sait puiser dans un horizon textuel récent, voire au cœur des débats les plus contemporains (anglais notamment), les « notions en travail ». En outre, il sait mieux que personne les mettre en scène de façon euphorique, les articuler entre elles dans une perspective pragmatique de telle sorte que leur sens bascule, tout prêt à faire émerger de nouvelles catégories. On le voit avec les notions de « béatitude » et de « bienfaisance ». Castel de Saint-Pierre conserve le cadre chrétien des valeurs mais l'oriente de manière à donner à la loi naturelle et à la raison un rôle déterminant... cautionné par le sermon sur la montagne (Matthieu, 22 : 39) : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » qu'il traduit sous la forme « *Faites pour les hommes tout ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous car c'est là la loi* ». L'opération consiste, dans le détail des textes, à éliminer de la religion tout ce qui contredit la raison – la Révélation et les Mystères deviennent secondaires et réservés aux théologiens –, mais en conservant la *charité* devenue « bienfaisance » de façon à mettre au premier plan la question morale et politique du « bonheur collectif » qu'on aurait tort de concevoir, sous la plume de l'abbé, comme une idée fumeuse. Il s'agit en fait, sous le regard d'un Dieu nécessairement bienveillant et bienfaisant qui ne saurait concevoir d'opposition entre intérêt et jouissance personnelle d'une part, bonheur collectif de l'autre, de réorienter le mécanisme des passions, non sans l'avoir réinterprété à la lumière des analyses de Malebranche et d'Abbadie sur l'amour-propre, et avoir lui-même opéré, sur cette base, d'autres déplacements significatifs qui en modifient considérablement les visées.

Il est impossible de rendre le sentiment d'effarement des lecteurs du *Discours sur le désir de la béatitude* : sommes-nous dans un *conte* qui a perdu de vue les contraintes du genre ? Dans une utopie qui se plaît à décrire les « plaisirs innocents » d'une société qui se satisfait d'écouter de la belle musique et de goûter (sans se gaver) les belles pêches et le raisin de muscat ? On ne sait, et il est impossible de sauter une page sans perdre le fil de la démonstration intégrant dans le modèle cartésien des éléments purement empiriques. L'abbé explique que si nous voulions bien condenser nos passions dans le seul désir de *béatitude* sur le modèle des ambitieux qui visent le pouvoir, nous pourrions vivre en « paradis terrestre ». Le gain, explique-t-il dans un langage pré-utilitariste, serait double : car si la *bienfaisance* est la condition du bonheur collectif dont les pauvres seraient les objets privilégiés, elle est aussi un facteur de bonheur personnel pour celui qui la pratique (pour les chrétiens authentiques, mais aussi pour ceux que rien n'empêche de faire entrer leurs propres intérêts dans le programme). On voit que, sans prononcer le divorce entre la raison et le christianisme, l'abbé transfère la pertinence des croyances et des conduites chrétiennes à un mode nouveau de comportement, (rendu totalement inoffensif par le filtre constamment présent des « plaisirs innocents » qui l'accompagnent) qui a pour objectif de répondre à la question

²⁶ Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, chap. IV, p. 153. Les italiques sont dans le texte original.

de la misère et de la violence sociale. On pourrait nous objecter que c'est précisément le programme de l'Église et des ordres religieux, mais c'est aussi précisément ce que l'abbé de Saint-Pierre conteste, leur reprochant de préférer les disputes théologiques, les cérémonies et les prières inutiles à une bienfaisance active, utile et efficace. On observera, en passant, la proximité des sujets d'intérêt de l'abbé de Saint-Pierre et de ceux de Swift (1667-1743) dont il est l'exact contemporain : tandis que l'abbé écrit ses projets concernant les mendiants, l'éducation, la réforme des ordres religieux et une fiscalité plus juste, Swift écrit une *Modeste proposition concernant les enfants des classes pauvres* et un *Projet de distribution d'insignes distinctifs aux mendiants*. Le temps est venu d'évoquer les inégalités et la misère sociales en termes politiques, économiques et pas seulement moraux.

Dans un tel cadre, parler de « béatitude en paradis », c'est parler de la stabilité et de la paix sociale ; effectuer l'anodin déplacement lexical de la *charité* à la *bienfaisance*, c'est poser la question du transfert de l'Église à l'État d'une charité d'intention sans utilité à une bienfaisance active au service de l'ordre social et de l'autorité politique. S'il ne va pas jusqu'à formuler explicitement l'idée que « nos pères nous ont appris à penser Dieu mais pas à le penser utilement », l'abbé de Saint-Pierre ne craint pas de présenter la « vraisemblance » du paradis comme une nécessité politique²⁷. Par ailleurs, ce qu'il appelle « exercices d'espérance du paradis » n'est rien moins qu'un ensemble de conditionnements par lesquels il entend contraindre la multitude, par une « longue et forte habitude²⁸ », à développer la bienfaisance. À l'adresse des gouvernants, il souligne que ceux-ci ne pourront que se féliciter d'un état de choses qui leur permettra de gouverner des sujets dont ils n'auront rien à craindre. Enfin, s'adressant cette fois à ceux qui seraient tentés de railler son « système », il demande s'ils n'espèrent pas eux-mêmes n'être ni tués, ni rançonnés par des malfaiteurs ? Ainsi, partant du fait que nous sommes des « animaux imitants²⁹ », il montre que les gouvernants auraient tout intérêt à favoriser la bienfaisance par des règlements et un système d'éducation capable de rendre le peuple plus sage, concluant que c'est rendre service à l'État que de démontrer l'immortalité de notre esprit, la nécessité d'un Dieu qui récompense les bons et châtie les méchants etc.

L'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre a été tenue pour « chimérique » par ses contemporains et leur auteur pour un utopiste particulièrement fou. Rousseau lui reprochera cette « folie de la raison » que son formalisme obsessionnel et sa volonté de convaincre à tout prix par démonstrations l'auraient amené à développer³⁰. En confrontant ses projets aux utopies de la fin du XVII^e siècle, on trouve des points importants sur lesquels l'abbé rejoint les utopistes, voire des emprunts d'ordre formel. Le genre est flexible, ouvert aux réflexions politiques, morales, économiques et à l'action prospective. Or l'abbé récuse fermement cette désignation concernant ses projets, se défendant de faire œuvre d'imagination – More appelait son utopie une « *bagatelle littéraire* échappée de sa plume » –, même s'il emprunte aux images des utopies de l'abondance, de la paix et du partage. S'il propose une réforme

²⁷ BPU, Ms R. 270, « Discours sur le désir de la béatitude », f. 43-44.

²⁸ *Ibid.*, f. 114. Dans ce passage, l'abbé fonde cette contrainte sur l'observation suivante : « L'habitude est une seconde nature, et qui sait si la nature elle-même n'est pas une première habitude », citation libre de Pascal, *Pensées*, fr. 159 (éd. Philippe Sellier, Paris, Classiques Garnier, 1991, p. 208) : « J'ai grand peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume, comme la coutume est une seconde nature. »

²⁹ *OP*, tome XI, p. 497.

³⁰ Jean-Jacques Rousseau, *Fragments et notes sur l'abbé de Saint-Pierre*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome III, p. 657.

institutionnelle de la société, ce n'est pas pour opposer à la monarchie un modèle communautaire global mais des « projets » qui prennent en compte les moyens et les coûts de leur mise en œuvre. L'abbé de Saint-Pierre connaissait les principaux arithméticiens politiques anglais (William Petty en particulier), et c'est lui qui introduit l'arithmétique politique en France : tous ses projets, même si certaines évaluations peuvent être contestées, visent à accroître les profits publics et les bénéfices collectifs en réduisant les coûts sociaux et en contraignant les individus (qui, laissés à eux-mêmes, tendent à agir contre l'intérêt collectif) à contribuer au bien public³¹.

C'est ce dernier trait qui contribue, plus que d'autres, à faire des *Ouvrages de politique et de morale* une œuvre inclassable. Inclassable, parce qu'elle se trouve en quelque sorte sur une ligne de fuite et préfigure des régularités discursives différentes de celles de l'utopie.

Une œuvre inclassable qui assume la discontinuité épistémologique

Le programme de réforme des savoirs et du nouveau rôle social des lettres dont l'abbé de Saint-Pierre veut convaincre les gouvernants s'inscrit dans le cadre des années 1690-1740 au cours desquelles la délimitation, de plus en plus nette, du secteur des sciences et du secteur des belles-lettres, est en train de devenir antinomique. Illustre cette situation la distinction d'une Académie française et d'une Académie des sciences renouvelée en 1699 et 1701 qui se donne l'utilité pour fin avouée³². Notons que l'abbé, qui ne voyait plus dans les modes d'écriture relevant des belles-lettres que des activités de divertissement verbal, appelait de ses vœux la création d'une Académie de sciences politiques qui aurait permis un travail de fond tant sur les fondements théoriques de ses projets de réforme que sur l'élaboration de leur rédaction (qu'il souhaitait collective).

Sans doute Rousseau n'a pas eu totalement tort de souligner l'insuffisance des fondements théoriques de l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre ; néanmoins, et en dépit de ses faiblesses, l'ensemble des projets qui la constituent ne manque ni de cohérence, ni d'intelligence. Dans son audacieuse volonté de penser l'articulation du social à la science et au progrès, l'abbé fait apparaître, sur le mode de l'esquisse, des régularités discursives qui prendront sens lorsque l'économie politique, la science politique, la démographie, le discours sur l'éducation se constitueront comme espaces de savoir autonomes. Peut-être l'indigence de son style – « long, diffus, pâteux » pour reprendre l'expression de ses premiers biographes – rend-elle particulièrement spectaculaire sa rupture avec le régime des belles-lettres, encore faut-il reconnaître toute la portée de cette rupture. Car c'est volontairement que Castel de Saint-Pierre s'est placé hors des limites académiques et des procédures habituelles d'évaluation des œuvres, conscient de la nécessité de donner à son propre discours une cohérence figurant autrement les rapports entre la monarchie (réorganisée sur un mode rationnel dont le modèle mathématique est un instrument majeur), l'éducation (qui doit former les élèves à de nouvelles compétences et non plus à l'art du discours), les activités littéraires enfin qui ne seront plus tournées vers le public mondain. Non seulement l'abbé de Saint-Pierre n'emploie jamais l'expression « belles-lettres », mais il a toujours affiché une « hostilité militante » aux procédés de la rhétorique, considérant qu'ils ne pouvaient que conforter les préjugés de ceux qui sont plus sensibles à la beauté et à la vivacité des images qu'à la force des raisonnements³³. Dans une « Observation » relative à la plus grande utilité

³¹ Voir Robert F. Hébert, « Économie, utopisme de l'abbé de Saint-Pierre », dans *Les Projets de l'abbé Castel de Saint-Pierre...*, op. cit., p. 221-232.

³² Voir, les deux textes rédigés par Fontenelle dans sa fonction de secrétaire de l'Académie des sciences : le *Règlement* de 1699 et la *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique* (1702).

³³ *OP*, tome VI, p. 127.

d'un style ou de l'autre, il note : « Le style oratoire est proportionné au peuple, aux ignorants, aux femmes, qui ne savent que sentir, et chez qui le sens du raisonnement est trop faible *faute d'exercice*³⁴. » S'il ne parle pas de belles-lettres, il ne parle jamais non plus de « genres » mais seulement de « livres » dont il entend réviser la hiérarchie sur la base de deux critères : le *génie* et l'*utilité*. Selon ce qu'il appelle son « bibliomètre », les livres de politique arrivent au premier rang devant les ouvrages de mathématiques, puis d'histoire tandis que les romans, le théâtre et l'opéra considérés comme « bagatelles » occupent le bas du tableau :

Les livres d'amusement, comme les recueils de poésie, les romans, les comédies, sont en beaucoup plus grand nombre en France, et portés à un plus haut point de perfection qu'ailleurs ; j'en dirai volontiers ce que j'ai dit de la grande dépense des pyramides d'Égypte : quelle dépense inutile, quelle dépense d'esprit pour des ouvrages de si petite utilité ! Ces pyramides prouvent à la vérité dans les princes de grandes richesses, comme ces livres prouvent dans les auteurs une prodigieuse fécondité d'imagination et même de délicatesse, une justesse d'esprit prodigieuse ; mais par malheur, ils prouvent en même temps le peu de discernement de ces faiseurs de bâtiments inutiles et de ces faiseurs de *bagatelles difficiles* qui ne voient pas que les plaisirs qu'ils procurent avec tant de dépense sont ou pour peu de personnes, ou peu durables³⁵.

L'abbé de Saint-Pierre estime que les auteurs ont tort de régler leurs ouvrages sur les attentes du public et sur l'estime qu'il est susceptible de leur accorder : ils devraient au contraire profiter de leur talent – notamment ceux dont les ouvrages sont destinés à devenir des monuments après leur mort – pour rectifier les jugements du public et faire progresser la raison. Racine intéresse le public pour une Phèdre criminelle. Que n'a-t-il plutôt représenté le crime odieux et puni³⁶ ! Fénelon nous a donné avec Télémaque un roman vertueux plein de belles maximes, mais « On pourrait [...] le rendre encore plus utile et plus agréable, et le proposer ensuite comme modèle pour en faire composer plusieurs semblables pour les écoliers de diverses classes. » Enfin, dans la version remaniée de ses *Observations sur la beauté des ouvrages d'esprit*³⁷, l'abbé rapporte systématiquement les parties de la discussion relative aux genres au concept pour lui central d'éloquence³⁸. Il y écrit : « Je voudrais même voir anéantir pour jamais l'éloquence de ceux qui l'emploient à détruire la réputation de leurs pareils ou à corrompre les mœurs des peuples ou à canoniser les injustices des souverains³⁹. »

On aura reconnu dans cette posture un peu outrée le point de vue d'un Moderne. Toutefois, si Castel de Saint-Pierre partage les préoccupations des Modernes relatives au rapport des normes littéraires et des catégories esthétiques à l'historicité ainsi que l'idée qu'il appartient aux hommes de lettres d'accompagner les progrès de leur temps qui fondent le dynamisme des Modernes, son œuvre instaure une rupture intellectuelle d'une autre nature et de plus longue portée. Si l'abbé de Saint-Pierre prépare le terrain pour de nouveaux genres littéraires, c'est qu'il envisage une critique qui concerne moins les modèles littéraires que les opérations de l'esprit elles-mêmes. Son but, et le seul, est une réforme de l'État et de la société qu'il ne pense possible que sur la base d'une science de l'homme capable de fournir et d'imposer de nouveaux modèles de pensée. C'est de cela qu'il invitait à débattre au sein du club de l'Entresol. Il ne faut donc

³⁴ *OP*, tome VII, « Obs. XXXVI », p. 194.

³⁵ *OP*, tome II, « Projet pour rendre les livres et les monuments plus honorables pour les Auteurs futurs et plus utiles à la postérité », p. 259-260.

³⁶ « Observations sur l'éloquence », *Dix-Huitième Siècle*, n° 31, 1999, p. 319.

³⁷ « Observations sur la beauté des ouvrages d'esprit », *Mercur de France*, juin 1726, p. 1306-1337.

³⁸ Lawrence Kerlake rapporte, d'après une lettre d'E. Renaudot, que l'abbé de Saint-Pierre s'était intéressé à la question du sublime et en aurait composé un traité qui courait les ruelles et inquiétait Boileau, *Dix-Huitième Siècle, op. cit.*, p. 306.

³⁹ « Observations sur la beauté des ouvrages d'esprit », BPU, Ms R. 248, p. 23.

s'étonner ni du fait que la décision de publier les *Ouvrages de politique* a immédiatement suivi la dissolution du club à la demande du cardinal Fleury, ni du fait que ces « projets », qui avaient donné lieu, au sein du club, à des exposés documentés, portent la marque, sous leur forme écrite, des objections, observations et réponses dont ils firent l'objet. Faute de pouvoir contribuer au « perfectionnement⁴⁰ » de la société par la participation directe aux affaires de l'État (ou de voir de nouveaux administrateurs se charger de son programme de réforme), l'abbé de Saint-Pierre pense l'écriture de ses projets comme action politique propre. Ni fou, ni utopiste, il n'a sans doute pas trouvé le langage (mathématisé et mieux conceptualisé) qui lui aurait permis de rendre véritablement intelligibles des formes de raisonnement qui, comme l'a finement fait observer Jean-Claude Perrot, anticipent leur théorie⁴¹. C'est donc par défaut que l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre s'exprime dans la « langue littéraire ». Attachée à un moment du développement des savoirs où la discontinuité rend impossible la parfaite coïncidence de l'expression et de l'intelligibilité, l'œuvre de l'abbé, dans sa volonté de franchir la discontinuité et d'imposer son sens aux progrès de la raison, ne pouvait qu'être inclassable. Au demeurant, l'abbé de Saint-Pierre, passionné de classements et de recensements pour les objets concernant les objets dont il s'occupait, ne se souciait guère d'y faire entrer des textes qui n'avaient de valeur à ses yeux que dans leurs effets.

⁴⁰ C'est le terme qui revient constamment sous sa plume.

⁴¹ Jean-Claude Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992, p. 51.